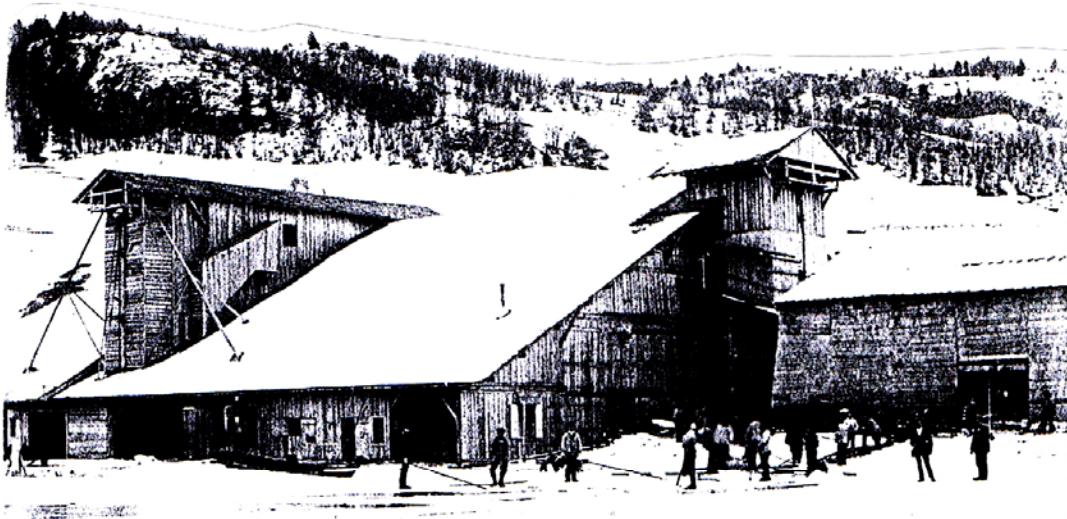


**RÉMY ROCHAT**



**ÉDITIONS LE PÈLERIN**

COLLECTION "ETUDES ET DOCUMENTS"

NO 79

Rémy Rochat

GLACIERES DU PONT, LAC DE JOUX, SUISSE

1879 - 1942

Matériaux pour une histoire des glaciers, tome III

Editions Le Pèlerin

2000

## INTRODUCTION

Cet ouvrage vous offrira une masse documentaire exceptionnelle sur la Société des glaces de la Vallée de Joux, par les gens, par souci de simplification, appelée simplement les Glacières ou Glacières du Pont. Ecrites avec ou sans majuscules.

On trouvera tout d'abord la plupart des articles parus dans la FAVJ sur le début de cette société, comme aussi les débuts du chemin de fer Le Pont-Vallorbe dont la construction fut motivée par l'activité des glacières. Ces articles portent sur 1880 à 1886 et sont extraits d'une collection de FAVJ du siècle passé probablement unique en son genre, la seule de toutes qui soit si importante, et cela en dépit de ses manques malheureusement nombreux. On n'a jamais tout! Des renseignements que vous ne sauriez donc trouver nulle part ailleurs et que nous avons collectés autrefois pour la rédaction de l'opuscule: "Cent ans d'histoire du chemin de fer Le Pont-Vallorbe" publié à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de cette ligne.

Vous découvrirez ensuite, en plus de maints textes divers tous plus passionnants les uns que les autres, la totalité des publications annuelles en rapport avec l'activité et la gestion de la dite ligne Pont-Vallorbe, et cela dès 1885, date du début des travaux de construction, à 1890, date de vente de la compagnie à celle du Jura Simplon. Ces publications sont excessivement rares. La collection complète plus encore. Source précieuse de renseignements sur le Pont-Vallorbes certes, mais aussi sur les glacières dont l'existence, à partir de 1886, reste étroitement liée avec ce nouveau et fabuleux moyen de transport. Ces rapports ont été publiés à 50 % du format original par gain de place. Si une loupe ne sera peut-être pas nécessaire, une lecture attentive sera exigée de l'intéressé. Qu'il nous pardonne, en ce sens que la publication en format normal aurait nécessité de doubler le volume de notre publication.

Les procès-verbaux de la Société des glaces née après le rachat du Pont-Vallorbe par le Jura Simplon, ne nous sont connus que pour l'année 1894. Alors que ce genre de publication dut paraître régulièrement durant au moins une partie de l'existence de la société. Nous le regrettons amèrement. C'aurait été là une source formidable de renseignements qui nous feront toujours défaut. Des lecteurs qui seraient en possession de tels documents seraient très aimables de nous les signaler. Il n'est jamais trop tard pour compléter un sujet quelconque, une publication n'étant jamais que le tremplin à une autre publication!

L'épisode de l'exploitation des glaces du Lac Ter par Edgar Rochat et consorts, années 1900 à 1902, sera l'occasion d'une brochure séparée qui aura paru probablement avant celle-ci.

La période qui suit, 1895 à 1905 ne nous a laissé que peu de documents. On prendra connaissance de quelques faits dans la brochure précitée. On saura par exemple que la société sera gérée par G. Baastard de Lausanne, possesseur en apparence de la majorité des actions de celle-ci, et que devenu vieux et de santé relative, il cherchera à vendre, mais en vain, à Edgar Rochat, lui non plus plus très jeune, et surtout pas en possession des capitaux nécessaires à ce rachat.

Et passe le temps...

L'épisode du glacier d'Argentière nous est connu par des copies-lettres en notre possession et desquels nous sortiront plus tard la vraie matière pour une histoire globale de cette société. Cet épisode haut en couleur, nécessitera

le déplacement complet du personnel d'exploitation en Haute-Savoie, et cela sous la direction de Louis Golay, le bras droit du directeur des glaciers, que l'on pourrait même appeler l'homme des glaciers, tant son existence professionnelle fut liée à cette entreprise. Car sachez-le, s'il commença aux glaciers du Pont en 1889 selon ses dires, il y resta dès lors jusqu'au terme de son activité en 1942!

On apprendra par les documents de cette brochure les deux faillites de la société. La première en 1887, la seconde en 1923.

On assistera à l'incendie des glaciers. Et précisons ici une fois de plus, que ce ne fut pas le 1er avril 1927, comme on s'obstine à le croire, il faut le dire, les journalistes ont passablement propagé la légende, mais dans la nuit du 2 au 3 avril 1927. Une page des copies-lettres en fera foi.

Les glaciers furent reconstruits après cet épisode fumeux et tinrent encore 15 ans. La date de 1942 pour une fin probable n'a pas encore été vraiment prouvée. Mais les recherches vont bon train. Deux faits prouveront que dans tous les cas les glaciers poursuivirent leur activité au-delà de l'année 1936, date ordinairement fixée par ceux qui eurent à écrire sur le sujet. En 1939 Hermann Rochat des Charbonnières dit Petiot y travailla, son carnet de travail en fait foi. En 1940 la société figure encore dans les listes de l'Annuaire vaudois.

Tous les documents que nous vous présentons ci-après forment une base solide pour établir l'histoire des glaciers. Ils ne remplacent naturellement pas une synthèse qui reste à venir et qui mériterait d'être illustrée richement. Le petit aperçu iconographique de la fin montre à quel point le côté images de cette histoire exceptionnelle est riche. Preuve de l'intérêt évident que manifestèrent toujours les populations d'ici et d'ailleurs pour cette activité si en dehors des sentiers battus.

Bonne lecture, merveilleuses découvertes, et à bientôt pour de nouvelles révélations sur ce sujet que véritablement l'on pourrait qualifier, malgré qu'il soit tout de glace, d'être en or!

Les Charbonnières, en octobre 1998:

*Remerciement*

Couverture: Composition. La marque provient de:

*Archives Jacques Fantoli, Les Charbonnières,  
prop. des Glaciers dès 1945.*

Photo: glaciers de 1883.

Société anonyme pour l'exploitation de la glace des  
lacs de la Vallée de Joux

Capital 500. 000.- Siège social à Genève. Psdt du C:A:  
Gustave Cramer. Centre d'exploitation au Pont. Directeur

*AVIS AUX SCIEURS DE BOIS*

*Les personnes qui auraient de la sciure à vendre, peuvent l'amener  
en grande quantité à la Glacière du lac Brenet, payement quarante à cin-  
quante centimes le sac suivant le volume qu'il contient. S'adresser à  
l'Hôtel de la Truite au Pont.*

local: Edgar Rochat. Inspecteur: Charles Cramer, frère du  
précité. Première apparition de cette société dans les documents  
que nous avons consultés: le 13 novembre 1879, dans la FAVJ  
(voir article ci-dessus).

Pour plus de commodité nous appellerons désormais cette  
société: les Glacières.

LE MESSENGER. — 18 FÉVRIER 1880.

**Visite à la glacière du lac Brenet.**

Vers la fin de l'été dernier la curiosité des paisi-  
bles habitants du Pont était subitement éveillée par  
la mise au concours d'un devis considérable de bois  
de construction comprenant entr'autres la fourniture  
presqu'immédiate de près de 13000 mètres courants  
de bois de charpente avec les planches, lambris,  
tavillons, etc., le tout en conséquence des charpen-  
tes: Certes il y avait là de quoi faire réfléchir les  
marchands de bois, aussi est-il bien permis de croire  
que plus d'un de ces honorables industriels a eu  
au moins un cauchemar à son premier sommeil.

On apprend bientôt après qu'une association gene-  
voise allait ériger un vaste bâtiment pour l'exploita-  
tion de la glace. Les plans de l'entreprise devaient  
être *dors et déjà* terminés et la caisse surtout très  
bien garnie, car, ainsi qu'en pleine Amérique, au 1<sup>r</sup>  
Janvier de cette année, soit en deux mois et demi à  
peine, une glacière colossale s'élevait au bord du  
lac Brenet, à quelques cents mètres au N. E. de l'Hô-  
tel de la Truite, et depuis le milieu du mois passé,  
l'emmagasinage de la glace a commencé.

Dès le début des premiers travaux jusqu'à aujour-  
d'hui, le chantier de la glacière est honoré de la  
visite d'un nombreux public venant des différentes  
localités de la Vallée de Joux ainsi que des districts  
voisins. Messieurs les instituteurs, notamment, sai-  
sissent cette occasion, assez rare en saison-morte,  
pour faire une promenade avec leurs classes et réu-  
nissent ainsi l'utile à l'agréable. Le temps d'ailleurs  
— est-il besoin de le dire — a été constamment sec  
et le soleil toujours radieux.

Pour les personnes qui n'ont pas le loisir de pou-  
voir prendre part au pèlerinage du lac Brenet, quel-  
ques mots sur cet intéressant établissement pourront  
les intéresser.

Comme nous l'avons dit plus haut, la glacière est  
construite au bord du lac Brenet à peu près vis-à-vis

du pittoresque moulin de Bon-Port. Le terrain choisi  
pour l'emplacement était en pente, et il a fallu le ni-  
veler au préalable, la plus forte tranchée est de cinq  
mètres de profondeur; cette disposition heureuse de  
l'emplacement a permis l'établissement d'un pont du  
côté oriental du bâtiment pour ménager une seconde  
entrée exactement comme celle des granges-hautes  
(granges à pont ou granges à l'allemande.)

(A suivre.)

LE MESSENGER. — 25 FÉVRIER 1880.

**Visite à la glacière du lac Brenet.**

Le bâtiment mesure 50 mètres de façade sur 26  
mètres de profondeur avec un avant corps de 6 mè-  
tres de largeur tout le long du front du côté du lac  
pour l'installation des bureaux, et autres dépendances  
notamment de la tour et du manège qui permettront  
d'élever la glace jusqu'au faite; la hauteur moyen-  
ne de l'édifice est de 11 mètres; c'est donc un volu-  
me de plus de 14000 mètres cubes qu'il renferme.  
Afin de mieux conserver la glace on l'a construit à  
double parois. Il n'a pas fallu moins de 3000 sacs  
de sciure pour les garnir. Les nombreuses scieries  
de la contrée prises à l'improviste n'auraient pas pu  
fournir cette quantité à vue, aussi a-t-on dû s'a-  
dresser dans les cantons voisins, à Fribourg et jus-  
que dans le Valais.

L'exploitation de la glace a lieu au moyen de sci-  
es droites à grosses dents éloignées de 3 centimètres  
les unes des autres, l'une des extrémités de cette  
scie est munie d'une douille par où passe un court  
levier transversal qui permet à deux hommes de la  
faire manœuvrer, l'autre extrémité porte un poids en  
fer soudé de 10 kilos en forme de poisson qui bat  
dans l'eau; ce contre-poids fait redescendre la scie  
chaque fois que les ouvriers l'ont élevée. Les zones de  
glace ainsi sciées ont un mètre de largeur après quoi

deux ouvriers munis de bâtons ferrés frappent quelques coups sur une ligne perpendiculaire à la ligne de sciage, la glace brise et les blocs de 0 m. 70 à 0,80 au carré se détachent et flottent à la surface de l'eau. Pour les pêcher on introduit sous chacun d'eux le bas d'une légère échelle munie de crochets recourbés, un ouvrier avec une grande perche à crochet le maintient sur l'échelle et 7 à 8 camarades la retirent à eux.

Le transport à la glacière se fait sur des luges traînées par des mulets; pour charger et décharger les luges on glisse les blocs de glace sur des plans inclinés formés par des brancards reposant sur des chevalets mobiles.

Cette année la glace mesure de 60 à 70 centimètres d'épaisseur, elle est claire et transparente comme le cristal. La charge d'une luge comprend ordinairement 2 blocs cubant ensemble un mètre et comme le mètre cube de glace pèse 950 kilos chaque bloc est d'environ 425 kilos; on comprend dès lors l'importance qu'il y a pour exploiter la glace à ne pas la soulever mais à la faire glisser, circonstance qui permet une économie considérable de temps et de force.

D'après la carte du canton de Vaud, la superficie du lac Brenet est d'un de mètres carrés, et le volume de glace qui s'est formé à sa surface pendant l'hiver de 1879 à 80 est de 600 000 mètres cubes; le rapport entre ce volume et celui du vide de la glacière est égal à 43. Le lac de Joux est lui-même

8 1/2 fois plus grand que le petit lac et la glace qui le recouvre tout aussi forte que sur le lac Brenet; entre les deux ils pourraient ainsi fournir la glace nécessaire pour remplir plus de 400 fois la glacière.

Rien de plus animé et de plus pittoresque que le mouvement d'une centaine d'ouvriers occupés à scier, à pêcher ces gros quartiers de glace qui au soleil reflètent les couleurs de l'arc-en-ciel, à les charger sur de légers traîneaux de forme et de grandeur diverses, qu'une vingtaine de mulets voiturant continuellement excités de la voix et du geste par les muliers échelonnés de loin en loin.

L'immortel peintre des Alpes H. B. de Saussure, qui visita la Vallée de Joux en 1779 et qui en a si bien décrit les lacs, les étonnoirs et le jeu de leurs eaux «claires et azurées» était loin de se douter qu'un siècle plus tard, a peu près jour pour jour, *des enfants de Genève* viendraient y fonder un établissement important pour en recueillir une partie sous sa forme solide et la répandre ensuite en abondance dans les pays voisins.

L'importance de l'exploitation de la glace au point de vue philanthropique, comme au point de vue de l'avantage qui peut en résulter pour notre Vallée mérite toutes nos sympathies, aussi nos vœux les plus sincères sont-ils pour la réussite pleine et entière d'une entreprise aussi bien commencée. P.

Monsieur Lucien Reymond, député au Solliat, agissant au nom de Monsieur Ernest Du Royeray, Ingénieur à Genève, a fait une demande à l'Etat de Vaud, en vue d'obtenir une concession pour l'exploitation de la glace sur les Lacs de Joux et Brenet; les personnes qui croiraient avoir des motifs de s'opposer à cette demande, doivent présenter leurs observations par écrit, au bureau de la Préfecture, d'ici au 14 Avril prochain.

Sentier, 12 Mars 1880.

Le Préfet,  
GASPARD GOLAY.

FAVJ 25/III 1880

Va dans le sens de la nouvelle société ou tentative parallèle ?

## LA GLACIÈRE DU PONT.

Ainsi que nous l'avons annoncé dernièrement, les travaux d'exploitation de la glace du lac Brenet ont recommencé pour cette année le 17 janvier dernier avec une trentaine d'ouvriers. Dès cette date, le nombre de ceux-ci s'est considérablement augmenté et atteint actuellement le chiffre de 115 à 120, utilisant, en outre, de 15 à 18 chevaux les uns pour le transport des blocs de glace au bâtiment de la glacière, les autres pour actionner le manège de l'ascenseur.

Pour donner une idée de l'activité de ce nombreux personnel, il suffira de dire que dans la seule journée de lundi dernier 1034 traîneaux de glace ont été extraits du lac et transportés dans le bâtiment. La charge moyenne d'un traîneau étant d'environ 5 quintaux métriques, cela fait donc environ 5170 quintaux métriques de glace emmagasinée journellement.

L'année dernière les glaçons étaient introduits dans le bâtiment par une ouverture pratiquée au pan méridional du toit; de là, ils roulaient dans l'intérieur et s'y casaient pêle-mêle. Cette année, 7 ou 8 maçons d'un nouveau genre sont chargés d'entasser ces blocs d'une manière symétrique; ainsi il n'y aura que peu de place perdue et lorsque la glacière sera remplie elle renfermera environ 20,000 mètres cubes de glace pesant approximativement 18,600,000 quintaux métriques qui, l'été prochain, seront acheminés, non plus sur la gare de Vallorbes (l'usage de la route du Pont à cette gare rendant ce mode de transport trop pénible et trop onéreux pour la compagnie), mais par Pétra-Félix sur la gare de Croy, d'où le chemin de fer les transportera à Paris, à Genève, à Lyon et dans d'autres grands

centres où la Société s'est assurée ou se crée des débouchés réguliers. Nous sommes en mesure d'ajouter que l'entreprise de ce transport est assurée à des voituriers de la contrée, principalement de Vaulion et du Pont.

L'exploitation de la glace de nos lacs procure ainsi en hiver comme en été un travail régulier à un grand nombre de personnes de notre contrée, ressource d'autant plus certaine que la vitalité et la marche normale de la Société sont parfaitement assurées soit par l'émission suffisante de capitaux, soit par une consommation de glace régulièrement organisée dans les grandes villes.

C'est surtout à Paris que s'écoulera la majeure partie de la glace du lac Brenet. La Compagnie y a fait construire à la gare de Bercy une glacière pouvant contenir 8,000 quintaux métriques; mais, bien qu'aux portes de l'immense cité, elle se trouve encore trop distante (9 kilomètres) de l'intérieur et des grands établissements utilisant la glace; aussi des plans sont actuellement à l'étude pour l'établissement d'une glacière au centre même de la ville de Paris.

L'utilité générale de l'exploitation de la glace de nos lacs, ainsi que la nouvelle et importante ressource qu'elle procure à une certaine partie de La Vallée, sont certainement admises sans contestation par chacun. Nul doute également que l'énorme roulage qui résultera du transport de la glace l'année prochaine, hâtera la construction de la route directe du Pont à la gare de Vallorbes. C'est à ces divers titres que la Société anonyme pour l'exploitation de la glace des lacs de La Vallée s'est acquise la sympathie générale de notre population et mérite les vœux de réussite et de prospérité que nous entendons formuler de toutes parts et dont nous ne sommes ici que l'écho affaibli. F. D.

FAVJ, 10<sup>e</sup> 1881

## GLACIÈRE DU PONT

— Le pittoresque village du Pont, si tranquille d'ordinaire, présentait dans l'après-midi de samedi dernier une animation inaccoutumée. Il s'agissait en effet d'un spectacle tout nouveau. MM. les Directeurs de la Glacière, satisfaits de leur moisson de glace aussi bien que de leurs vaillants moissonniers, offraient à ceux-ci une fête, en leur disant adieu jusqu'à la saison prochaine.

A 5 heures du soir, les travaux étant achevés et la glacière comble, tout le personnel, voire même les chevaux, s'organisa en cortège pour faire le tour du village. Cette sorte de procession présentait un coup-d'œil extrêmement pittoresque et original; il est regrettable que le mauvais état des routes n'ait pas permis à un plus grand nombre de personnes d'en jouir; néanmoins tout ce qui a des jambes au Pont et dans son voisinage formait une haie animée au milieu de laquelle s'avancait le cortège, musique et tambours en tête. D'abord c'est le peloton des robustes charpentiers, la hache sur l'épaule; puis viennent les gaffiers porteurs de leurs longues gaffes; ensuite les patrons suivis des voituriers montés sur leurs chevaux et, derrière eux, le restant des ouvriers portant les outils et engins divers nécessaires pour exploiter la glace; à l'arrière-garde se trouvait la forge montée sur un traîneau et dans laquelle s'entendaient le grincement de la lime et bruit cadencé des marteaux.

A cette première partie de la fête succéda la seconde sous forme d'un beau banquet fort bien organisé dans les salles de l'Hôtel de la Truite et qui attendait toutes les personnes qui d'une manière quelconque ont participé aux travaux de la glacière.

La température ne tarda pas à s'élever quelque peu au-dessus de glace, grâce à l'entrain et à la gaité qui n'ont cessé de régner jusqu'à une heure assez avancée; la musique, les discours et les chants se sont succédés sans interruption. Plusieurs toasts ont été portés: Aux ouvriers, par M. Du Roveray; à la route de Vallorbes, par M. Rochat, municipal; à la Glacière et à ceux qui ont concouru à son établissement, par M. Lucien Reymond. « La création de cet établissement, a-t-il dit, prouve ce que peut l'initiative accompagnée de la volonté et de la persévérance. Notre pays offre plus de ressources que nous le pensons et notre reconnaissance est acquise aux fondateurs d'une entreprise qui procure un travail bien rétribué à nombre de nos concitoyens qui en étaient privés, surtout dans ce moment de l'année. »

En un mot cette fête a très bien réussi; chacun en a remporté un bon souvenir. Merci aux généreux entrepreneurs qui en ont fait les frais et prospérité à la Glacière de La Vallée.

De divers côtés et à plusieurs reprises nous avons reçu des communications relatives aux plongeurs involontaires qui se produisaient presque journellement lors des travaux d'exploitation de la glace du lac Brenet, et à cette occasion, nous remercions vivement les personnes qui ont pensé à la *Feuille d'Avis*. Vu le manque de place et surtout l'uniformité de ces accidents, dont aucun fort heureusement n'a eu de suites fâcheuses, nous avons cru pouvoir nous dispenser d'en parler plus longuement dans notre journal, tout en regrettant les francs éclats de rire qu'ils auraient provoqués chez nos lecteurs et surtout, nous aimons à le croire, chez ceux qui, sans le vouloir, ont pu juger de la température d'un bain en plein lac et au mois de janvier.

Aujourd'hui nous nous bornerons aux deux anecdotes suivantes, espérant que ceux qui y ont joué un rôle le prendront du bon côté et n'y verront aucune malice de notre part; il est facile de comprendre que lorsqu'on se trouve sur la glace et au bord de l'eau si le pied vient à glisser et qu'on ne tombe pas sur la glace c'est nécessairement avec l'eau qu'il faut faire connaissance.

— C'était au commencement de février, alors que le thermomètre accusait 10 degrés au-dessous de zéro et qu'une bise carabinée soufflait à renverser les chevaux. Tout à coup un de ces robustes travailleurs tombe à l'eau; ses camarades s'empressent de lui tendre secours et le repêchent trempé jusqu'aux os. Une fois sur la glace, notre brave homme, après s'être un peu secoué, n'eut rien de plus pressé que de changer promptement... la paille de ses sabots; puis, après avoir rallumé sa pipe, il reprit gaiement son travail, comme si de rien n'était.

Pas frileux du tout, ce compagnon-là.

Quelques jours plus tard, nouvel accident. Un des scieurs glisse et disparaît un instant sous l'onde glacée d'où sa tête ne tarda pas à émerger. On s'empresse de lui tendre une gaffe qu'il repousse au grand étonnement de tous. « Laissez faire le garçon, s'écrie-t-il; je ne veux pas qu'on me pêche comme un vangeron, on me mettrait sur la *Feuille d'Avis*! Sur ce, le gaillard, qui nage comme un brochet, s'éloigne et trace en riant quelques ronds fantastiques à la surface de l'eau. Puis, quand il jugea sa dignité d'homme suffisamment établie, d'un élan vigoureux il s'élança sur la conche glacée et d'un air narquois s'approche de ses camarades ébahis qui s'empressent pour lui serrer la main et lui offrir un verre.

F.A.V.J. 24 II 1881

## NOTICE SUR LE COMMERCE DE LA GLACE

### A PARIS.

L'exploitation de la glace à rafraîchir naturelle est faite par une seule Compagnie à Paris, les *Glacières de Paris*, dites municipales.

Elle a contre elle les éléments suivants: disette de glace en certaines années (l'année 1873), mauvaise qualité de la matière recueillie en lames minces à la surface des lacs des bois de Boulogne et de Vincennes, usage forcé de glace factice mélangée à la glace naturelle pour les livraisons; impureté des eaux congelées, etc. Cette Société, ayant des charges fort importantes auxquelles elle ne peut se soustraire, parvient à grand-peine à fournir un revenu de 5 1/2 % à ses actionnaires.

A certaines époques, pour parer au manque de marchandise, elle fait venir, à grands frais, la glace de Norvège et impose à ses clients une augmentation de prix considérable; de ce fait, elle a dû à maintes reprises (voir les rapports officiels), élever le prix de la glace livrée à 15 et 18 centimes le kilog.; quant à la glace factice, dont l'usage est généralement repoussé, elle ne peut en aucune façon faire concurrence à la matière naturelle. Les *Glacières de Paris* ont dû toutefois recourir souvent à cette fabrication dispendieuse pour faire face à leurs engagements.

Une Société suisse s'est formée en 1880 pour exploiter la glace des lacs suisses. Quelques-uns d'entre eux, situés à une altitude suffisante, gèlent tous les hivers, et leur eau, d'une limpidité parfaite, offre les qualités hygiéniques qu'on doit avant tout rechercher. Cette Société s'est fondée à un capital des plus restreints, nul fonds de roulement n'étant nécessaire à une entreprise qui livre sa marchandise au consommant seulement, c'est-à-dire sans risques.

Cette Société qui exploite la glace des lacs de la Vallée de Joux (canton de Vaud), a immédiatement établi une succursale à Paris, sur un pied très modeste, avec quatre chariots à glace; la succursale a commencé son exploitation en août dernier, et a rapidement créé une bonne clientèle.

Les frais de premier établissement à Paris ont été des plus minimes; la construction d'une glacière modèle sur la voie même du chemin de fer P. L. M. à Bercy, le matériel, etc., ont été faits dans les conditions les plus avantageuses. On peut donc facilement prendre dès maintenant, en augmentant le matériel, une place importante à côté de la *Société des Glacières de Paris*.

Les fondateurs de la Société française ont obtenu de la Compagnie suisse, d'abord la rétrocession; au prix coûtant, des constructions, matériel, siège d'exploitation, glace en réserve, etc.; en outre ils ont obtenu un traité des plus avantageux: leur accordant le monopole, à Paris et dans quelques villes de province, des glaces extraites par la Société suisse, ainsi que la clientèle parisienne déjà faite par la dite Société.

C'est dans ces conditions qu'il vient de s'établir à Paris une Société anonyme au capital de 400,000 fr., sans apports d'actions. Les actions, immédiatement libérées de 250 francs, sont mises au porteur, et la Société aura à sa disposition une somme d'environ 100,000 francs, après remboursement complet des dépenses justifiées par les livres commerciaux de la Société suisse.

L'apport des fondateurs, — traité exclusif d'exploitation, clientèle, baux, études, etc., — est fait contre l'attribution de parts de fondateur, devant venir concourir, après paiement d'intérêt de 5 % aux actions, à un prorata dans les dividendes.

Dès le premier exercice et avec une vente de 5,000 tonnes seulement; ce qui est le minimum rigoureux, les actionnaires sont assurés d'un revenu important. Avec l'augmentation de la vente, la proportion du revenu s'accroîtra dans une mesure extrêmement avantageuse.

D'après ce qui précède l'on peut dire avec certitude que l'avenir de la *Glacière du Pont* est assuré.

F.A.V.J. 21 IV 1881

### EXPLOITATION DE LA GLACE SUR LE LAC BRENET

Quelle est cette multitude de gens que l'on voit sur le lac ? Ce sont des ouvriers qui exploitent la glace. Allons donc voir comment ils s'y prennent. Arrivés sur les lieux, nous voyons ici des ouvriers qui scient la glace avec de longues scies; à l'une des extrémités de cette scie est adapté un poids qui se met dans l'eau et qui aide à l'ouvrier à repousser sa scie en bas; à l'autre extrémité est un manche en bois placé perpendiculairement à la scie avec lequel on tient la scie pour la mettre en mouvement. Là c'est d'autres ouvriers qui, avec des perches ferrées, rompent la glace en blocs. Ici encore il en est d'autres qui la sortent de l'eau avec des échelles qui ont deux crochets à l'une de leurs extrémités. Là ce sont encore d'autres qui chargent sur des traîneaux de la glace que des mulets mènent pour emmagasiner dans un vaste bâtiment qui est à peu de distance, sur lequel je vais donner quelques simples détails.

Il est construit tout en bois, le toit ainsi que les côtés sont formés de deux parois entre lesquelles est de la sciure afin que la chaleur du soleil ne traverse pas. Du côté du levant est un pont et une entrée où sont des ouvriers qui déchargent les traîneaux à mesure qu'ils arrivent. Du côté du couchant sont deux entrées, un escalier tournant qui nous conduit au haut du bâtiment où se trouve un grand carré, un couloir dans lequel par le moyen de poulies, on montera la glace avec de grandes caisses afin de remplir complètement le bâtiment.

début 1881

JULES - HENRI ROCHAT

## UN MOMENT A MA FENÊTRE



EDITIONS LE PÉLERIN



## Cahier photographique



Le village des Charbonnières en 1879, juste avant la construction des glacières du Pont. L'harmonie du site est intacte et parfaite. Photo Auguste Reymond



La construction a commencé à l'automne 1879 pour ne s'achever qu'avec la première neige. Un nombreux personnel a été employé pour les travaux, tous des gars qui n'ont pas froid aux yeux. Photo Auguste Reymond



Telles se présentaient les glaciers fort visibles depuis le village des Charbonnières en été 1880. Photo AR



C'est au cours de l'été 1880, suite aux expériences de la première récolte, qu'une adjonction importante fut faite au bâtiment initial du côté de vent. Avec l'installation d'un nouvel entrepôt, mais surtout du carrousel, sorte de tour par où la glace pouvait être montée grâce à la traction animale. Nous sommes ici lors de la deuxième récolte de 1881. Photo Auguste Reymond



La manière dont on récolte la glace. On scie de grands radeaux sur le lac Brenet qu'ensuite l'on conduit pour être débités à proximité même de la glacière avec de grandes gaffes actionnées avec dextérité par des employés n'ayant pas peur de se mouiller !